autre ieure e refaut

faut vons à ce l'état river

e en oire, irgamais ir le s, le

ifiée,
'âme
e de
tomnées,
nent
nme
e lui
dont
t de

asse faut fait, vouce condon pardis les pre-

me, e de ion, bra-

ive-

sent l'âme d'une manière ineffable. Elle se trouve dans le même état où serait le corps, si jeté pour le reste ne ses jours dans un grand feu, il s'y sentait consumer, sans espoir de jamais échapper à son supplice, si ce n'est quand la mort viendrait l'y soustraire.

Il est bien vrai que cet amour qui procède de Dieu, et qui rejaillit si puissamment dans les âmes, leur cause un plaisir si grand, qu'il est impossible de l'exprimer; mais il est vrai en même temps que cet inexprimable plaisir ne diminue en

rien le tourment des âmes qui sont en purgatoire.

Au contraire ce grand amour qu'elles ont pour Dieu, trouvant un obstacle à l'accomplissement de ses désirs, est proprement, comme je l'ai dit, ce qui fait leur peine. Et cette peine leur est d'autant plus douloureuse, que l'amour dont Dieu les a rendues capables, est plus parfait et plus embrasé.

Il résulte de là qu'il y a simultanément, dans les âmes du purgatoire, et une ineffable joie et une ineffable souffrance,

sans que l'une empêche l'autre.

## X

Oh! s'il était au pouvoir des âmes du purgatoire de se purifier, par la contrition, de toutes les taches qui les séparent de Dieu, qu'elles seraient bientôt pures, et qu'elles payeraient bientôt toutes leurs dettes! Voyant avec une souveraine clarté ce que c'est que d'être éloignées de Dieu, leur fin et leur amour, elles s'embraseraient d'un feu de contrition si actif, qu'il consumerait en un instant toutes leurs taches. Mais il n'en est pas ainsi. Dieu, dans sa justice, a décerné qu'il ne leur serait pas remis un seul denier de ce qu'elles doivent. Ces âmes de leur côté ont une parfaite soumission à ce décret de Dieu. Elles sont établies dans une telle conformité à sa justice et à ses ordres, que n'ayant ni choix, ni vue, ni volonté propre, elles ne choisissent, ne voient, ne veulent que ce qui plaît à Dieu.

Que si les personnes qui sont dans le monde, offrent à Dieu pour elles des prières et des aumônes qui puissent diminuer le temps de leurs souffrances, il n'est pas en leur pouvoir de détourner leur vue du divin objet qu'elles contemplent, pour la porter avec affection sur ces actes de charité : elles ne peuvent les voir que sous cette très-juste balance de la volonté divine, laissant Dieu disposer souverainement de tout, pour satisfaire ses droits, en la manière qui plaît le plus à son infinie bonté. Si elles avaient le pouvoir de se détourner pour regarder ces aumônes, en dehors de cette divine volonté, elles feraient un acte d'amour-propre ; et cet acte, leur enlevant la vue du vouloir de Dieu, deviendrait pour elles un enfer. C'est pourquoi ces âmes demeurent immobilement soumises à tout ce qui leur vient de Dieu, soit en plaisir et en contente-